

## JSTOR COLLECTION DE DROIT

---



© JSTOR

### Titre

---

JSTOR collection de droit

### Date

---

1876 - ....

### Éditeur(s)

---

Ithaka

### Support

---

Base de données en ligne

### Type de document

---

Banque de données  
Revue  
Ouvrage

### Périodicité

---

Mensuelle

### Source du droit

---

Doctrine

### Domaines du droit

---

Droit des pays étrangers (généralités)  
Droit international et européen  
Histoire du droit

Droit pénal et criminologie  
Droit de l'environnement  
Droit international économique  
Philosophie du droit - Sociologie juridique  
Droit des religions

## Contenu

---

JSTOR est une base d'archives de périodiques académiques, d'ouvrages numérisés, d'images et de sources primaires.

### - Les périodiques

Il ne s'agit pas d'abonnements courants mais de collections rétrospectives qui commencent au premier numéro du périodique et dont la dernière parution est soumise à un embargo de 1 à 5 ans selon les titres.

En droit et criminologie, 156 titres de revues sont disponibles en texte intégral, relevant pour l'essentiel du droit des États-Unis, et dans une moindre mesure du Royaume-Uni, de l'Afrique, du Canada, de l'Allemagne et de la France.

Quelques exemples de titres :

- *The American Journal of Comparative Law*
- *The American Journal of International Law*
- *The Cambridge Law Review*
- *Harvard Law Review*
- *Human Rights Quarterly*
- *Journal of African Law*
- *Oxford Journal of Legal Studies*
- *The Supreme Court Review*

### - Les ouvrages

JSTOR propose une collection d'ouvrages numérisés des grandes presses universitaires américaines (Princeton, Yale, Harvard, Cornell, etc.). En droit, plus de 11000 ouvrages sont disponibles en anglais, en espagnol et en allemand. Certains sont consultables en accès ouvert mais la plupart sont accessibles en fonction des abonnements pris par les universités.

## Clefs d'utilisation

---

### Le feuilletage des collections («browse») :

Depuis la page d'accueil, le feuilletage est possible par :

- sujet,
- titre de revue ou d'ouvrage,
- éditeur,
- collection,
- image.

Les archives des revues se consultent intuitivement à partir de l'arborescence des années et des numéros, puis à partir des sommaires jusqu'aux articles dont on peut consulter les résumés ou l'intégralité au format pdf.

### La recherche simple :

Entrer un mot-clé ou une expression entre guillemets dans le champ de recherche principal de la page d'accueil.

### La recherche avancée :

Possibilité de combiner plusieurs mots-clés avec les opérateurs booléens AND, OR, NOT et l'opérateur de proximité NEAR (5, 10 ou 25 mots).

Chaque mot-clé peut interroger, au choix : le texte intégral, le nom de l'auteur, le titre exact, le résumé ou la légende de l'image.

Possibilités d'ajouter des critères :

- de type de document,
- d'accès (contenu accessible ou contenu en abonnement),
- de date,
- de langue.

Possibilité de restreindre la recherche à une collection disciplinaire ou à un périodique spécifique.

#### **La création d'un compte personnel :**

La création d'un espace de travail (workspace) permet d'organiser ses recherches en sauvegardant des articles ou des images que l'on peut classer par dossier.

## **Notes**

---

Certains titres de JSTOR sont également présents dans les collections d'autres bases de données de droit étranger comme HeinOnline et Brill, avec des états de collection différents.

## **Liens**

---

<https://www.jstor.org/>

Fiche réalisée par : Céline BROUSSEY (Bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole), le 04/09/2012

Mise à jour : Damien BOULIAU (BIU Toulouse Capitole), le 19/05/2026

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### selon les conditions suivantes :

#### Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).